Direction des affaires juridiques et générales

Pôle des affaires institutionnelles
Affaire suivie : Fadoua Hmamou, Responsable, et Samira Chibani
conseilsetcommissions@u-pec.fr

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL ACADÉMIQUE PLENIER-SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

À L'OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL ACADÉMIQUE PLÉNIER PRÉSIDÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC DUBOIS-RANDÉ, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ, LE QUORUM EST ATTEINT PAR 39 VOTANTS DONT 23 MEMBRES PRÉSENTS ET 16 REPRÉSENTÉS

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. Erasme : point d'étape

Le point d'étape Erasme a été présenté par Monsieur le Président, Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ ; Monsieur Arnaud THAUVRON, Vice-Président Formation et commission de la formation et de la vie universitaire ; Madame Marie GARAPON, Directrice générale des services ; Madame Karine BERGES, Vice-Présidente Sciences avec et pour la société ; Madame Carole HÉNIQUE-GRECIET, Vice-Présidente Recherche et commission de la recherche ; Madame Lolita RUBENS, Vice-Présidente Responsabilité Sociétale et Madame Andréa GAUCHER, Vice-Présidente Étudiante.

Le Président de l'université, Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, a invité les membres du Conseil académique plénier à formuler leurs questions, remarques, ou observations, sur la présentation faite.

1.2. Parlement étudiant : point d'étape

Un point d'étape relatif à la mise en place du Parlement étudiant a été présenté par Madame Andréa GAUCHER, Vice-Présidente Étudiante.

Le Président de l'université, Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, a invité les membres du Conseil académique plénier à formuler leurs questions, remarques, ou observations, sur la présentation faite.

1.3. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 avril 2024

Après avoir invité les membres du Conseil académique plénier à formuler leurs observations ou leurs remarques sur le procès-verbal soumis, le Président de l'université, Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, a soumis au vote le document.

Le Conseil académique plénier de l'université a adopté à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal du 05 avril 2024.

2. FORMATION ET RECHERCHE

2.1. Approbation de la note de cadrage et du calendrier de l'appel à projets transformant vague 3

Après avoir invité les membres du conseil académique plénier, à formuler leurs observations ou leurs remarques sur la présentation de la note de cadrage et du calendrier de l'appel à projets transformant vague 3 qui leur a été faite, le Président de l'université, Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, a soumis au vote ce document.

Le Conseil académique de l'université approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la note de cadrage et du calendrier de l'appel à projets transformant vague 3.

Fait à Créteil, le 23 septembre 2024

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC
Jean-Luc Dubois-Randé

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ